

PASSE-TEMPS

LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>Les Agences Matrimoniales</i> (6 ^e et dernier article).....	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Nos Théâtres.....	X...
Les Ephémères (sonnet)....	Ch. GRADMOUGIN.
Lettre Parisienne: <i>Les Honnêtes gens réclament</i>	Jean de la HÈVE.
Un Remords (sonnet)....	Hippolyte LUCAS.
Chronique féminine: <i>La Discrétion conjugale</i>	Mme Camille PERT.
Notes d'actualité : <i>Le Mois d'août</i>	Marcel FRANCE.
Les Gaîtés de Semaine....	Georges ROCHER.

CAUSERIE

Les Agences

Matrimoniales

(6^e ARTICLE)

Chose triste à dire, celles qui n'ont pas de dot font un étalage de qualités qui a tout le caractère d'une véritable provocation.

En général — et en particulier — il faut se méfier des couturières qui ne veulent ouvrir leur porte qu'à des gens du monde et se tenir en garde contre les modistes qui font des avances à la grande industrie.

J'ai la certitude qu'une union — même pas sérieuse — serait facilement acceptée par la personne qui s'annonce ainsi :

— « Femme d'esprit et du meilleur, pas mondaine, bien, très aimante (taï-toi mon cœur !) désire union sérieuse

avec monsieur quel que soit l'âge, haut commerce ou finance.

Il ne faut pas non plus s'illusionner à l'égard de celle-ci :

— « Femme de 38 ans, situation indépendante, commerce, libre le soir (Fichtre !) élégante, gaie, bien élevée, physique sympathique, grande et forte, désire correspondre pour union avec homme vraiment bien de 40 à 60 ans, aimable et sympathique ».

Gavarni — de son temps — montrait à l'Opéra, le monsieur déguisé en « un qui s'embête à mort ». Ce monsieur-là, aujourd'hui, voit dans le mariage le seul moyen d'échapper à son incomparable ennui : il cherche une compagne.

Lisez plutôt :

— « Jeune homme désintéressé, s'ennuyant, désire correspondre pour union avec personne agréable, intelligente et désintéressée. K. E., 37 ».

Ou bien encore :

— « Jeune homme désire rencontrer pour union jeune femme du monde. Spleen. Ecrire L. N. I. C.

Quelle affection une femme agréable, intelligente surtout, peut-elle éprouver pour un particulier qui ne l'a recherchée en mariage que par ennui ou désœuvrement ?

Avec ça, que le mariage est toujours amusant !

Il est évident que le monsieur continuera à s'ennuyer après comme avant, rééditant bientôt à l'adresse de sa trop crédule moitié, l'axiome connu :

— Toi et moi ne faisons qu'un, et je m'ennuie quand je suis tout seul.

Un troisième soupirant s'est fait un idéal. Le rencontrera-t-il ?

— « Monsieur bien élevé, brun, 33 ans, s'ennuyant (ah ça ! ils s'ennuient donc tous dans ce monde-là ?) désire union avec dame blonde de 25 à 40 ans. (il faut croire qu'il y a encore des blondes de 40 ans !), affectueuse et désin-

téressée. Discrétion d'honneur. Lettres rendues ».

Le plus drôle, en vérité, c'est de voir des gens qui se réfugient prudemment derrière la poste restante et — en fait de noms — ne risquent que de vagues initiales, parler aussi délibérément d'honneur et de discrétion.

Si les Agences ont pour mission d'entortiller leurs clients dans les filets ténus et solides du bon motif, il est facile de s'apercevoir que ces quotidiennes annonces servent à merveille les louches manœuvres du bataillon de Cythère et de ses suivants — je pourrais dire : de ses suiveurs.

L'Agence matrimoniale tend, en France, à se démocratiser, tout au moins en ce qui concerne les prix — relativement élevés — pratiqués jusqu'ici.

Tout le monde a pu lire le prospectus d'un entrepreneur de mariages qui — récemment — proposait son concours « à toutes les classes de la société, depuis la moins fortunée jusqu'à la plus élevée ».

Pour ses débuts, le dit entrepreneur avouait modestement n'avoir des demoiselles à marier que dans la classe ouvrière : aussi n'abusait-il pas des honoraires :

1^o Renseignements, 0,50 centimes ;
2^o Prise de notes, 0,50 centimes ; 3^o
Pour la mise en relations, de 1 franc à 2 francs.

Pourquoi cette variante ? Probablement d'après le degré de laideur des jeunes personnes.

En somme, en sacrifiant trois francs — au plus — on peut assurer le bonheur de sa vie : c'est pour rien !

Une agence curieuse est celle qui a été fondée à Chicago par un des grands pontifes du spiritisme.

Cette agence a la spécialité des mariages préparés et conclus par le ministère des esprits : on peut s'y faire marier par l'ombre de Jésus-Christ ou par celle de Mahomet.

Le tout est d'y mettre le prix : au besoin on irait jusqu'à déranger — pour la circonstance — le vieux Confucius lui-même.

Jefferson est la ville d'Amérique qui compte le plus de marieurs professionnels.

A la devanture de l'une des officines est pendue une enseigne sur laquelle on lit : « La salle des mariages est en haut. Conclusion immédiate ».

A la façade d'une autre — toute peinte en rouge vif et située devant le débarcadère des paquebots de Louisville — on distingue de loin cet appel engageant : « Amoureux qui fuyez de Kentucky, vous pouvez ici entrer dans l'état de mariage ».

Pour décor de la cérémonie, les Agences laissent le choix entre un site ravissant sur les bords de l'Ohio, le pont d'un paquebot de plaisance, la nacelle d'un ballon captif, etc., etc.

Les prix sont excessivement variés, cependant pour une somme modeste on est assuré que les choses sont réglées de la façon la plus décente.

On ne dit pas si les tenanciers de ces établissements rendent le montant de leur commission quand l'un des mariages si rapidement contractés, vient à mal tourner.

Il s'est créé à New-York — depuis quelques années — une vaste entreprise auprès de laquelle les agences matrimoniales du vieux monde ne sont que de la Saint-Jean.

L'établissement appelé *Matrimonium* est divisé en deux salles séparées : dans l'une sont les portraits des femmes à marier, dans l'autre celles des hommes qui aspirent à sortir du célibat.

Les hommes seuls entrent dans la salle des femmes et, dans celle des hommes, les femmes seules, sont admises.

Chaque portrait porte un numéro d'ordre correspondant à un dossier qui contient les renseignements relatifs aux individus, l'évaluation des fortunes et les papiers nécessaires aux formalités du mariage.

Quand — grâce à différentes petites négociations — on est arrivé à constater que deux numéros se conviennent, on les unit sans se préoccuper de quoi que ce soit, l'administration se chargeant de toutes les démarches et du repas de noces.

Vous croyez peut-être que le génie inventif de frère Jonathan a dit son dernier mot ? Détrompez-vous : *Le Matrimonium* de New-York a, de suite, trouvé un émule à Washington où une grande maison de confections fait annoncer qu'elle procure une fiancée à chaque célibataire qui en exprime le désir, seulement le client doit s'engager à acheter tout le trousseau dans la maison indiquée ; en retour, cette der-

nière s'occupe de tous les préparatifs et démarches et s'engage — en outre — à faire bénir le mariage par un excellent prédicateur.

Jusqu'à présent — paraît-il — plus de trois cents mariages ont été conclus par l'intermédiaire du magasin de confection : *Business and Business*, les affaires sont les affaires.

Piquée au vif, *l'Association Universelle des grands mariages* de Londres, n'a pas voulu se laisser dépasser par la concurrence américaine : elle vient d'ajouter à ses nombreux services, un service dit « de conservation » : elle garantit ses mariages pendant dix ans !

Au moindre nuage qui survient entre les deux époux unis par ses bons offices, elle intervient personnellement et met tous ses soins à apaiser les petits conflits inséparables des unions les mieux assorties.

Le jour où ses efforts restent infructueux *l'Association des grands mariages* se transforme — comme par enchantement — en une Association des bons divorces, aux frais de la maison.

De toutes les sottises qu'un homme peut faire — a dit Alexandre Dumas fils — c'est encore le mariage que je lui conseillerais le plus volontiers ; c'est du moins la seule qu'il ne peut recommencer tous les jours.

L'Association des bons divorces permettra — je le crains — de renouveler trop souvent l'expérience.

Décidément le proverbe arabe n'a pas tous les torts de comparer le mariage à une forteresse assiégée ; ceux qui sont dehors veulent y entrer, ceux qui sont dedans ne demandent qu'à en sortir !

Pierre BATAILLE.



Echos Artistiques

L'Opéra a encaissé, pendant le mois de juin, une somme totale de recettes qui s'élève à 247.963 fr., soit une moyenne de 17.711 fr. par soirée.

Les œuvres qui ont fait le plus d'argent sont : *Armide* (avec Mlles Lucienne Bréval, Alice Verlet et M. Scaremberg), *Faust*, *Tristan et Isolde* (avec M. Van Dyck et Mlle Louise Grandjean), et *Sigurd*.

**

Nous lisons dans le *Ménestrel*, l'intéressante note ci-après :

M. Gailhard vient de recevoir, pour être

représenté à l'Opéra avant la fin 1906, *La Forêt*, poème lyrique en un acte, par M. Laurent Tailhade, musique de M. A. Savard.

M. Savard, ancien prix de Rome, directeur du Conservatoire de Lyon, fera, dans cet ouvrage ses débuts au théâtre.

La Forêt offre cette particularité assez neuve, et plutôt bizarre, étant donné le lieu où elle sera montée, que les personnages figurant les arbres, chêne, cyprès, tilleul, au lieu de chanter leurs rôles, les déclameront sur des thèmes d'orchestre.

Le directeur de l'Opéra est déjà en pourparlers avec M. Claretie, au sujet des acteurs de la Comédie-Française qui pourraient être cédés à la grande scène lyrique pour « dire » l'œuvre de MM. Laurent Tailhade et Savard.

Voilà une étrange innovation et qui ne manquera pas de déconcerter quelque peu les rigoristes.

A quand les chanteurs de l'Opéra à la Comédie-Française ?

**

M. Gailhard, directeur de l'Opéra, demandera au ministre, l'autorisation d'engager Mlle Chenal, premier prix de chant et d'opéra cette année au Conservatoire.

M. Albert Carré sollicitera la même permission pour Mlle Miral, MM. Lucazeau et Corpaix ; ainsi que M. Ginisty, directeur de l'Odéon, pour M. Brou et Mlle Ventura.

D'un autre côté, Mlle Bergé, premier prix de comédie cette année, est, sauf l'agrément du ministre, engagée à la Comédie-Française. La lauréate est la fille de l'artiste du même nom, qui jouait les ingénues du Palais-Royal.

**

Les auditions annuelles viennent d'avoir lieu à la Comédie-Française.

23 artistes, hommes et femmes, se sont présentés devant un jury, composé de MM. Jules Claretie, Mounet-Sully, Coquelin cadet, Silvain, Le Bargy et Leloir.

Quelques candidats ont dit des monologues et même des chansonnettes. Le jury s'est retiré gravement pour délibérer. Nous croyons savoir qu'il a décidé qu'aucun engagement ne s'imposait.

**

Nous apprenons que Mlle Virgitti, élève brillante de notre Conservatoire de Lyon, il y a deux ans, la toute gracieuse chanteuse légère de la saison dernière, à Marseille, vient de signer, pour la saison d'hiver, avec le directeur du Grand-Théâtre de Nancy. Nous sommes certains que la jeune artiste saura parfaitement conquérir les suffrages des dilettanti de Nancy, tout autant que ceux des Marseillais.

**

De Londres, on télégraphie la nouvelle, que nous reproduisons sous les plus expresses réserves, des mariages de Mme Eléonora Duse et de Mme Nellie Melba. Mme Duse épouserait un grand couturier parisien de la rue de la Paix et Mme Melba lord Richard Neville, fils cadet du marquis d'Abergavenny. Mme Melba aurait fait la connaissance de lord Neville pendant la tournée qu'elle fit l'année dernière en Australie, son pays natal. A cette époque, lord Neville

qui est âgé de quarante-trois ans, était aide de camp de lord Tennyson, gouverneur général de l'Australie.

.

M. Saugey, directeur de l'Opéra de Nice, a présenté ces jours-ci la liste des artistes engagés pour la prochaine saison théâtrale.

Citons parmi ceux-ci :

M. Seveilhac, baryton de grand opéra et de traduction, de la Monnaie de Bruxelles ; M. Dutilloy, baryton d'opéra-comique ; M. Milhau, fort ténor ; M. La Taste, première basse chantante ; M. Viaud, premier baryton en double ; M. Aumonier, première basse noble ; Mlle Charlotte Wvns, soprano dramatique ; Mlle Mazarin, première falcon ; Mlle Jullian, falcon en double ; Mlle Dereyne, première dugazon ; Milles Romanitza, Erblay, Delcour, dugazons.

M. Audoin, ténor de demi-caractère ; M. Lesbros, deuxième ténor des premiers.

Le directeur de l'Opéra s'est assuré le concours de Mmes Landouzy, Wanda, Lala Miranda ; MM. Ibos, Escalais, Yocchi, etc.

Parmi les artistes en représentations : MM. Delmas, Renaud, Constantino, Van Dyck, Fugère, de l'Opéra-Comique ; Milles Bréval, Gay.

Un roulement sera établi pour les premiers ténors et les premières chanteuses.

La danseuse étoile engagé est Mlle Camarano comme l'année dernière.

La direction de l'Opéra de Nice a l'intention de monter plusieurs opéras la saison prochaine : *La Tosca*, *Renaud d'Arles*, un ouvrage inédit de Leroux, et peut-être *Armide*. Le programme définitif ne sera arrêté qu'en septembre.

.

Le Grand Pardon des fleurs d'ajoncs, organisé par le barde Botrel, à Pontaven, a obtenu un succès immense, sans précédent. Plus de dix mille personnes, venues des quatre cantons bretons, ont pris part à cette fête si délicieusement locale. Le Char de la Reine des Fleurs d'ajoncs, traîné par quatre bœufs, précédé de binious et de bombardes ; le Concours de costumes ; le concert Botrel au bois d'Amour, tout a été frénétiquement applaudi. Des ovations enthousiastes ont été faites au barde, et sa jeune et vaillante compagne a été à l'unanimité nommée par le Conseil municipal « citoyenne de Pontaven ».

.

M. Castelbon de Beauxhostes, d'accord avec M. Suchon, maire de Béziers, vient d'arrêter les principales lignes du programme des fêtes qui seront données, dans le théâtre des Arènes de Béziers, les 27, 29 août, et le 3 septembre.

Le 27 août aura lieu la première des *Hérétiques*, opéra en 3 actes, spécialement écrit pour le théâtre des Arènes de Béziers, poème de Ferdinand Hérold, musique de Charles Levadé.

Les danses seront interprétées par 60 danseuses de Milan, sous la direction de M. Belboni, orchestre de 250 musiciens, dont 10 harpes, sous la direction de M. Nussy-Verdié ; 250 choristes, hommes et femmes, composés de l'orphéon l'Avenir et d'amateurs de la ville, sous la direction de M. Escudié.

La seconde représentation des *Hérétiques* aura lieu le 29 août.

.

Le deuxième Congrès international des auteurs et compositeurs l'« Art dramatique », a tenu ses assises à Gérardmer, sous la présidence de M. Alfred Capus.

Le Congrès a inauguré et poursuivi ses travaux dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, que le maire, M. Kelsch, avait mise gracieusement à la disposition de l'assemblée.

Les rapports de M. Berny, directeur du Théâtre Populaire à Paris ; de M. Maurice Pottecher, sur le théâtre du Peuple à Bussang, et de Mme Joubert, sur le théâtre de Saint-Quentin, ont été également fort applaudis.

M. Alfred Capus a mis en relief les deux questions qui dominaient les travaux du Congrès : la question du Théâtre populaire et la question du Théâtre en province. « On pourrait, a-t-il dit, consacrer à ces deux seules questions le Congrès de l'an prochain. Justement Maurice Pottecher est là. Ne pourrait-on convenir, dès à présent, avec lui, que ce Congrès se tiendra à Bussang ? Il coïncidera avec la première de la prochaine œuvre de Pottecher. Je m'engage, en ce qui me concerne, a ajouté M. Alfred Capus, à donner une conférence avant la représentation ». Cette proposition a été acceptée d'enthousiasme.



NOS THÉÂTRES

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Le dimanche 13 août, la tournée Marthe Régnier viendra donner aux Célestins une représentation unique de *Petite Peste*, comédie en trois actes de M. Romain Coolus et des *Côteaux du Médoc*, comédie en un acte de M. Tristan Bernard.

Cette amusante fantaisie d'un maître humoriste sera jouée exceptionnellement par M. Abel Tarride, directeur artistique de la tournée qui remplira le rôle de Henri et par Mme Marthe Régnier, du Vaudeville qui interprétera celui de Berthe.

LES ÉPHÉMÈRES

Confus comme un nuage et plus exquis à voir
Que les pollens des fleurs abandonnés aux brises,
Les moucheron légers et fins aux ailes grises
Tournent, au bas des prés, dans l'or poudreux du soir.

Leur musique ténue aux douceurs inconnues
Dit leurs enchantements d'âmes où naît l'espoir,
Leurs amours délicats et subtils, leurs surprises
De surgir dans l'azur du fond d'un ruisseau noir.

Toute âme de poète, ô frères éphémères
Jalouse en vous la vie aux dansantes chimères,
La vie inconsciente où rien n'est redouté !

Vous ignorez la mort dont l'aile vous effleure !
Vos baisers d'un moment dans votre bal d'une heure
Vous sembler l'infini dans une éternité.

Charles GRANDMOUGIN.

Lettre Parisienne

LES HONNÊTES GENS RÉCLAMENT

Beaucoup de braves gens se seront franchement réjouis de la lettre amusante écrite par notre confrère Jacques Dhur, du *Journal*, à M. Rouvier, président du Conseil des Ministres.

M. Jacques Dhur, « habitant de Colombes » refuse de payer les impôts, sous l'excellent prétexte que l'Etat, par ailleurs fidèle à des engagements envers les citoyens, ne leur donne plus, à Paris surtout, la sécurité à laquelle ils ont droit.

Eh bien, il faudrait que la protestation, de plaisante qu'elle est aujourd'hui, devint réelle et effective. Il n'y a pas à dire : on n'est plus maintenant, en sécurité parfaite, dans notre beau pays de France, et, naturellement, dans les grandes villes moins que partout ailleurs.

Cette protestation sérieuse, elle s'ébauche, elle va se manifester quelque jour sans doute, et avant peu.

Il convient donc de chercher, pour trouver le remède au mal, les causes mêmes de l'audace croissante des malfaiteurs.

Dernièrement, je priais un chef d'escadron d'artillerie de me dire à quoi pouvaient tenir les nombreuses condamnations en conseil de guerre, pour indiscipline, vols, coups et blessures, etc.

— C'est très simple et navrant à la fois, répondit cet excellent homme, navrant au point que nous souffrons atrocement de certaines sentences rendues contre de pauvres diables dont le passé fut sans reproche. On nous envoie, après quelques mois d'Afrique, et soi-disant amendés des gens qui ont fait tout et le reste. Ces gaillards-là mielleux et hypocrites, corrompent de très honnêtes garçons, les perdent pour toujours.

Plus récemment, je causais avec un professeur très répandu dans le monde maritime, et avec des officiers de notre flotte de guerre. Ce fut la même plainte.

— Oh ! monsieur, il y a vingt ans, et beaucoup moins, un « col bleu », à Brest, dans la nuit, c'était de quoi vous rassurer ; aujourd'hui, le matelot n'est pas toujours rigolo. De braves cœurs en majorité, ces marins de France... mais beaucoup se trouvent excités, corrompus, conduits au crime par les sales gens que l'on nous envoie, sur des bateaux, dans un milieu où il faudrait être sûr de chacun comme de tout le monde. Quelle pitié !

Pourquoi ces envois de condamnés dans les régiments et sur nos vaisseaux de guerre ?

On vous répondra qu'il y en a trop et que « Biribi » ne suffit plus.

Soit ! Mais pourquoi l'Afrique est-elle surpeuplée de ces bandits ?

Ecoutez, et vous conclurez de vous-mêmes.

Comme je posais la question à l'un des grands chefs de la police parisienne — et voici déjà quelques années de cela pourtant — il me répondit : « Pourquoi ? Mais cela se voit ! *Parce que nos sentiments d'humanité dégénèrent en sensiblerie, parce que l'on ne réprime plus* ».

— Vous croyez ? répliquai-je.

— J'en suis sûr.

— Prouvez donc !

— Lorsque je reproche à l'un de mes agents, un gradé même souvent, de n'avoir pas arrêté tel ou tel malfaiteur, alors que la chose était fort possible avec un peu de poigne, il m'objecte que le *bandit ne manquerait pas d'être relâché bientôt et de revenir « lui régler son compte »*. Alors, ajoute le brave policier, *comme je suis vieux, que j'ai femme et enfants, il n'y a pas de presse...*

Donc, le mal que nous subissons vient du manque de répression, la preuve est faite.

Eh bien ! Il faut enfermer nos législateurs et nos gouvernants dans ce dilemme : Ou le criminel est responsable et aucun châtiment n'est de trop contre l'assassinat.

Ou bien, le criminel est une brute irresponsable, et il convient de s'en garder en le mettant pour toujours en cage, comme un tigre.

Si c'est un fou, il y a la douche.

Avec un peu de logique, par la cage et la douche encore plus que par le couperet, mais par la cage à perpétuité, nous serions peut-être un peu moins bons, mais aussi beaucoup plus justes et beaucoup moins bêtes.

A tout prendre, en effet, Alphonse Karr n'avait pas tort complètement : la vie d'un honnête homme vaut bien celle d'un et de cent criminels.

Mais la cage, voyez-vous, et la douche par-dessus le marché, ce serait un régime à vous dégoûter de « dégringoler le pante ».

Jean de la HÈVE.



UN REMORDS

Un jour, j'étais couché sur mon lit de repos,
Je lisais au hasard et, jetant là l'ouvrage,
J'aurais pu, comme Hamlet, dire : des mots ! des mots !
L'enfant vint, sur le mien il posa son visage.

Il voulut, c'était la gentillesse de l'âge,
Faire semblant de lire Et moi d'un dur propos
Je rudoyai l'enfant et, lui tournant le dos,
De l'éloigner de moi j'eus le triste courage.

Pauvre enfant que m'a pris le destin inconnu,
Cet amer souvenir m'est, depuis, revenu :
Je vois ta grosse larme et la petite moue,

Et j'éprouve un remords. Comme je donnerais
Mon futile savoir, tous mes livres après,
Pour sentir de nouveau ton souffle sur ma joue !

Hippolyte LUCAS.

CHRONIQUE FÉMININE

La Discretion Conjugale

Que de fois j'ai entendu discuter entre femmes cette question :

Doit-on tout dire, tout raconter à son mari ? Lui doit-on la confiance de tout ce qui vous arrive dans le monde ? Ne doit-on pas lui révéler tous les secrets qui vous sont confiés ?...

Au risque de me faire conspuer par les austères matrones et les maris jaloux, je répondrai fermement : non, au grand jamais, non !

Quant à ce qui concerne autrui, il ne peut même pas être mis en doute que l'on doit une discrétion absolue aux amies qui ont pu vous confier quelques secrets les concernant...

Si l'on ne croit pas pouvoir observer cette discrétion, il faut repousser les aveux, plutôt que de trahir la confiance que l'on a eue en vous.

Pour ce qui lui est personnel, une femme a toujours tort de parler à son mari des flirts sans consistance qu'elle se permet, des petites bévues qu'elle a commises ou des libertés qu'ont prises auprès d'elle les impertinents.

Il faut se dire que son mari comprendra fatalement très mal ses confidences, les exagérera en lui-même et leur accordera une importance démesurée.

L'homme, par sa nature, grâce à son éducation, sa manière de penser et d'agir, est porté à voir une faute dans une peccadille, une grave inconséquence dans une vétille ; incapable d'étourderie, il voit du mal où la femme n'a aperçu qu'une espièglerie.

Les confidences totales, loyales d'une femme seront toujours soupçonnées de réticences par son mari et, loin de calmer ses méfiances, les éveilleront et les entretiendront.

Nous ne conseillons pas la dissimulation et la fausseté, mais nous rappelons qu'il est indispensable que chacun garde, inviolable, son jardin secret, où les plantes que l'on cultive seule sont inoffensives, mais deviendraient poison pour un autre.

Et que la femme n'ait pas de remords de cette discrétion conjugale, car jamais elle ne taira ce qui la concerne à l'égard de ce que son mari lui dissimule perpétuellement aussi en vue de sa tranquillité et de son bonheur.

Même, lorsqu'il y a eu faute sérieuse, l'aveu est à notre avis une preuve d'égoïsme, une lâcheté. Avouer c'est se décharger en quelque sorte des conséquences et du remords de la faute. L'expiation pour être secrète n'en sera que plus louable et plus efficace.

Mme Camille PERT.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, rue St-Côme au premier

NOTES D'ACTUALITÉ

Le Mois d'Août

La terre commence à replier son ondulant manteau de blés mûrs et d'avoines blanches. L'éclair des faux passe dans les gerbes, les meules se dressent vers le ciel bleu ; quelques jours encore et la plaine restera presque nue sous les chaumes où la sarabande des grillons se fera plus bruyante. Puis l'été s'en ira doucement, avec le regret de nous quitter si vite et septembre noiera la mélancolie de nos âmes dans la tristesse de ses brumes. O août ! ô divin mois, pourquoi ta splendeur est-elle si brève ?

C'est une époque charmante qui, de tout temps, fut aimée et fêtée. Dans la plus haute antiquité, nous trouvons trace de réjouissances nombreuses célébrées pendant le mois d'août qui, d'abord s'appela *Sextilis* et auquel l'empereur Auguste donna son nom, comme avait fait César pour le mois précédent.

A ce propos la légende prétend que l'empereur ne voulut pas que son mois fut plus court que celui de son oncle et qu'il prit un jour à février qui était alors le dernier de l'année pour l'ajouter à août qui se trouve compter ainsi 31 jours.

Ce mois était particulièrement cher à Auguste. C'est en *Sextilis* qu'il avait été revêtu, pour la première fois, de la dignité consulaire, qu'il avait soumis les soldats occupant le Janicule, qu'il avait subjugué l'Égypte et mis fin à la guerre civile et, pendant le mois d'août aussi, il était entré trois fois en triomphe dans Rome.

C'est pourquoi on célébra très longtemps dans cette ville une fête qu'on appelait le *Retour de la Fortune*. Il y avait également, à cette époque, les fêtes de Diane, de Cérès, déesse des moissons, de Vertamne et les réjouissances des esclaves le jour anniversaire de la naissance de Servius Tullius qui était le fils d'une esclave. Enfin à la fin d'août, les Romains livraient au supplice un certain nombre de chiens pour rappeler leur peu de vigilance à l'approche des Gaulois qui auraient pris le Capitole sans l'avertissement donné par les cieux sacrés.

Dans l'ancienne Grèce, ce mois ramenait les jeux néméens qu'on célébrait dans la forêt de Némée, aux frais des Argiens qui en étaient les juges. Enfin à Alexandrie et dans l'Asie-Mineure, on pratiquait solennellement en août des sacrifices à Bacchus et d'importantes fêtes avaient lieu en cette circonstance.

Notre civilisation est moins joyeuse et on ne fête plus guère à présent que l'Assomption, qui sous Napoléon I^{er} et Napoléon III, était la fête nationale.

Pourquoi cette date avait-elle été choisie ? L'histoire est assez amusante et mérite d'être contée.

Quand Bonaparte était élève à l'École militaire de Brienne, l'aumônier lui demanda un jour quand tombait, au calendrier, la fête de son patron.

— Il n'en a point, répondit plaisamment le futur monarque. C'est un saint Corse.

Le nom de Napoléon ne figurait nulle part, en effet, et quand Bonaparte devint empereur et qu'il lui fallut indiquer sa fête patronale et en faire la fête de la nation, il éprouva d'abord quelque embarras. Puis il décida qu'il choisirait l'anniversaire de sa naissance qui était le 15 août et il fit figurer du même coup la Saint-Napoléon sur le calendrier officiel. Ce fut ainsi que cette date devint la fête de la dynastie bonapartiste comme la Saint-Louis qui tombe également dans ce mois avait été, pendant des siècles, la fête des Bourbons.

Ce jour-là est encore aujourd'hui la fête patronale des maçons, des entrepreneurs, des maquignons, des lapidaires, des limonadiers, des distillateurs et des coiffeurs. Une autre fête corporative qui tombe le 10 août est la Saint-Laurent qui, martyrisé par le gril, a été choisi pour patron par les cuisiniers et les cabaretiers qui s'occupent plus ou moins de cuisine.

Avant de rappeler les grands événements qui eurent lieu en août, nous mentionnerons une charmante coutume dont l'origine est fort ancienne et qui se pratique encore dans un certain nombre de régions et notamment dans la Normandie tout entière. Il s'agit de la *Passée d'Août*.

Quand la moisson est achevée, quand les blés et les avoines sont rentrés et que les travailleurs des champs ont bien gagné un repos et une distraction de quelques heures, le fermier les réunit tous en un banquet où l'on mange copieusement et où l'on boit ferme de midi à sept heures. A ce moment, tous les convives se lèvent et, processionnellement, s'en vont à la grange, chercher une grosse gerbe, la dernière qui a été faite. Quatre hommes la portent et la plantent au milieu de la cour.

Alors, autour d'elle, une ronde s'organise et on chante une vieille complainte qui se termine par cette strophe :

Notre jeune maîtresse
Entrez dans le rond
Et puis baillez la gerbe
Aux gens de la maison.

La fille du fermier, ou à défaut sa femme, délie alors la gerbe et la partage entre tous les assistants qui l'embrassent tour à tour en manière de remerciement.

Puis la danse recommence au bruit des coups de fusil et dure jusqu'à mi-

nuit, heure à laquelle on se met à table pour n'en sortir qu'au matin.

Au point de vue historique, les trois plus grands événements d'août furent la Saint-Barthélemy, la journée du 10 août 1792 et l'avènement de Louis-Philippe.

Le massacre des protestants ordonné par Charles IX eut lieu le 24 août 1572. L'amiral de Coligny fut assassiné le premier, jeté dans la cour de l'hôtel où le duc de Guise le frappa au visage à coups de bottes. On tua durant toute la nuit et peu de protestants échappèrent au massacre ; même ils ne furent pas les seules victimes, car, profitant de l'occasion, on tua même pour voler.

Le 27 juillet 1792 le duc de Brunswick publiait un manifeste menaçant pour la nation française. Louis XVI, qu'on supposait faire cause commune avec l'étranger, fut rendu responsable de cette provocation. Le 9 août les sections demandèrent la déchéance du roi ou sinon les Tuileries seraient attaquées. Ce qui fut fait le lendemain, le roi s'étant réfugié avec sa famille à l'Assemblée nationale. Les appartements furent pillés et nombre de royalistes périrent. La foule défila ensuite devant l'Assemblée, réclamant toujours la déchéance du roi et exigeant la Convention nationale. L'Assemblée obéit au second ordre, mais se contenta de suspendre le pouvoir exécutif. A partir de ce moment, la royauté n'était plus.

Ce fut le 9 août 1830 que Louis-Philippe, appelé au trône, l'avant-veille, par un vote de la Chambre émis à 186 voix contre 33, jura solennellement l'observation de la Charte révisée qu'il acceptait d'avance. L'avènement de ce nouveau roi fut généralement bien accueilli par l'opinion publique mais comme tous les grands enthousiasmes celui-ci ne fut pas de longue durée !

Marcel FRANCE.

TAILLEUR SMART 12, Rue Grenette, LYON
COMPLETS depuis 39 fr.
Facilités de paiement — Coupe spéciale



Les Gaités de la Semaine

Rien n'est amusant autant que les prophéties. Une fois de plus, je viens de le constater en lisant certaine interview de l'ange Gabriel prise l'an dernier par l'intermédiaire indispensable d'une pythonisse distinguée.

— « Parmi les événements mémorables qui marqueront au début de l'année 1905, avait dit la voix céleste, il faut noter l'effondrement du ministère Rouvier et le retour aux affaires de M. Combes. Mais celui-ci sera bientôt frappé

par une bombe et la République sera renversée. L'affaire Syveton sera reprise et l'on connaîtra les véritables raisons qui ont poussé l'homme à mourir. On publiera la vérité sur l'affaire Dreyfus. La Russie remportera une éclatante victoire maritime qui sera suivie d'une déroute complète des troupes japonaises en Mandchourie. Une vive effervescence régnera dans le Midi de la France, on y parlera de Révolution, puis le calme reviendra. L'été sera humide...

Je crois superflu d'en citer davantage. « L'été sera humide ! » ça suffirait pour nous brouiller avec la prophétesse, si nous avions l'âme assez noire pour faire grief à une femme de la futilité de ses propos. Mieux vaut chercher ce qui se réalisa parmi les autres prédictions sensationnelles. La récolte sera menue.

L'affaire Syveton, en effet, est demeurée mystérieuse, la République est toujours debout. M. Combes est toujours par terre et le ministère Rouvier est tellement solide qu'on s'est à peine moqué du colonial M. Clémentel quand, l'autre jour, il s'offrit le ridicule d'accrocher les palmes académiques, aux accents de la *Marseillaise*, sur la peau de bique de Théry, chauffeur d'automobile et gagnant du circuit d'Auvergne. Et pourtant, ça valait un couplet de revue, mais on est indulgent pour ceux qu'on aime ; or, M. Clémentel est un bon garçon. Et puis, depuis quelques années, le ruban violet a consacré de si étranges carrières... Mais je reviens à ma bonne dame.

Ne parlons point, n'est-ce pas, du désastre japonais — il est certaines ironies dont il convient de s'abstenir — et soulignons simplement ces deux évidences : qu'on publiera la vérité sur l'affaire — ce qu'on fait, en réalité, depuis cinq ans, au moins quatre fois par trimestre, sans qu'une version ressemble à l'autre, — et que le Midi parlera de Révolution. Il parle bien d'autre chose encore, le Midi ! sans que le monde en soit plus troublé. Il bouge, puis... le calme revient, comme dit la prophétesse.

Et dire que je sais des gens qui ne sont pas des sots qui risquent volontiers un louis, voire même plusieurs, pour s'entendre prédire l'avenir de façon aussi précise et exacte. On ne niera point que ceux-là auraient quelque sujet de se plaindre, cependant il est à remarquer qu'ils sont satisfaits quand même du seul espoir que les prophétesse leur ont fait goûter.

Pourquoi ces âmes candides n'ont-elles pas la curiosité de consulter plusieurs devineresses à la fois ? A quelles amusantes contradictions n'aboutirait-on pas ? Je me souviens avoir feuilleté il y a quelques mois, deux almanachs célèbres en Angleterre où ils ont la réputation de renseigner le public sur les futurs événements de l'année. L'un se nomme le « Raphaël », l'autre « Old

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ
13, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du n° 2523 du 5 août 1905 :
La Grande semaine maritime française ;
Paris : Le Tirage de la Loterie de la
Presse ; les Concours du Conservatoire. —
Belgique : L'Exposition des Œuvres de Jor-
daens, à Anvers. — Russie : Les Futurs
Electeurs. — Marseille : Funérailles des
victimes du « Farfadet ». — Le Mont-Dore :
Une représentation de *Mireille* au Théâtre
de Verdure. — Sports : Le Raid National
hippique. — Les Vainqueurs du Tour de
France 1905. — Nouvelle : Ma Chambre,
par le baron de Maricourt. — Echecs, par
M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.
Le numéro : 50 centimes.

Sommaire du numéro 2524 du 12 août
1905 :

Angleterre : Les Fêtes Franco-Anglaises
à Portsmouth. — Danemark : La Croisière
de l'empereur d'Allemagne. — Paris : La
Bourse du Commerce. — La Nouvelle
route du Grand Saint-Bernard. — Guerre
Russo-Japonaise : L'île de Sakhaline : Ro-
man illustré : *Les Intrus*, par M. Charles
(Illustrations de Laurent Desrousseaux).

Théâtre. — Sports. — Echecs, par M. D.
Janowski. — Rébus. — Concours.
Le numéro : 50 centimes.

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction
de Mme Enmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée*
publie chaque année contiennent 52 gra-
vures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000
dessins de toutes sortes : dessins de mode,
de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24
feuilles de patron en grandeur naturelle de
tous les objets constituant la toilette, depuis
le linge jusqu'aux robes, manteaux, vête-
ments d'enfants ; des chroniques, des recet-
tes, etc. Les romans illustrés peuvent être
reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées.
un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50,
— Avec planches coloriées : un an, 25 fr. ;
6 mois, 13 fr. 50 ; 3 mois, 7 fr

L'ARTISAN PRATIQUE

Journal mensuel d'Art décoratif, E. Nico-
las, imprimeur-éditeur, 6, rue Grôlée, Lyon,
et 28, rue Monsieur-le-Prince, Paris. —
Abonnement : 16 francs par an.

Dans le numéro 11 de *l'Artisan Pratique*,
le professeur P. Lugin nous initie au tra-
vail de la broderie en applications, permet-
tant des effets très riches avec les matériaux
les plus divers : étoffes, velours, soie, cuir,
métaux, lacets, voire même la simple ficelle,
ce genre de décoration remis en honneur de
façon si remarquable par Mme Ory-Robin.

Ce numéro contient en outre les descrip-
tions et modèles suivants : Lit pyrogavé, Li-
seuse cuir, Boîte à mouchoirs étain, Coffret
pyrosculpture, Cadre à photographie, Cuir
repoussé, bordure application, Coussin et
chasuble velours pyrogavé, Coffret étain et
corne, Tapis fustanelle pyrogavée, Buvard
cuir incisé et Panneau cuir repoussé.

Un numéro spécimen gratuit est envoyé
sur demande.

LECTURES POUR TOUS

Sommaire du n° d'août.

Les Bienfaits des Volcans. — La Fête des
Vignerons à Vevey. — Au secours des navi-
res blessés. — Un Regain des modes d'an-
tan. — Un Roi en exil, par E. Daudet. —
Comment ils voyagent, dessins de Jean Ve-
ber. — Sonnets rustiques, par H. Peyre de
Bétouzet. — Le Disque de la mort, nouvelle
adaptée de l'anglais, d'après Mark Twain,
par L. Masse. — Le plus jeune Etat de l'Eu-
rope. — Le Théâtre dans les ruines anti-
ques. — Le Mirage, par Paul Béral. — Les
Jeux de l'eau et de la lumière. — Une grève
à propos de bottes.

Librairie Hachette et C^{ie}.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Dé-
partements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le
numéro, 50 centimes.

FRATERNITÉ-REVUE

Sommaire du n° 45 :

La Loi d'Amnistie, E. de Ronchamp ; Le
Secret du Bonheur (suite), Charles Pruvot ;
Feuilles au Vent, R. de Félice ; La Russie
agricole, René Perlat ; Anxiété (extr. du
Roman des Soirs), Jean Bach-Sisley ; Les
Débuts d'un Professeur de langues vivantes
(à suivre), Emile Eberstein ; Revue des Re-
vues et Journaux. — Petite Correspondance.

Spectacles et Concerts

CONCERTS BELLECOUR

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grand concert
par l'orchestre municipal du Grand-Théâtre
de Lyon, sous la direction de M. Emile Ar-
chimbaud.

Les concerts du mardi et du vendredi
sont réservés aux auditions vocales.

Prix de l'abonnement pour toute la saison :
15 francs ; pour un mois : 5 francs (taxe
municipale comprise).

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs à 8 heures, concert-spec-
tacle.

CASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL
DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Ouvert depuis le dimanche 7 mai.

Tous les jours : Concerts par l'orchestre
du Casino.

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C^{ie}, r. Bellecordière Lyon.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

CARTES D'EXCURSIONS

Dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura,
l'Auvergne et les Cévennes

La Compagnie P.-L.-M. rappelle que les cartes
d'excursions dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura,
l'Auvergne et les Cévennes, annoncées récemment,
sont délivrées depuis le 20 juillet.

OBLIGATIONS

PANAMA à LOTS

titres absolument garantis et
tous remboursables par des
lots ou par 400 francs.

6 tirages par an (1 tous les 2 mois)

Prix : 124 francs

PROCHAIN TIRAGE :

15 Août 1905

1 lot 1 lot
500.000 FR. 100.000 FR.

LOTS DU CONGO

taux de remboursement 180 fr.
par an augmentant de 5 fr.
par an jusqu'en 1987.

SIX TIRAGES PAR AN

Prix : 88 francs

PROCHAIN TIRAGE

25 Août 1905

GROS LOT: 150.000 fr.

24 lots formant un total de
158.000 frAdresser demandes et fonds à
L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, Lyon

Expédition franco des titres
à réception des fonds et par
retour du courrier.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'antiépileptique
de Liège de toutes les maladies nerveuses
et particulièrement de l'épilepsie réputée
jusqu'aujourd'hui incurable.La brochure contenant le traitement et
de nombreux certificats de guérison est
envoyée franco à toute personne qui en
fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord)

LOTTERIE

pour les ENFANTS
TUBERCULEUX
osseux ou ganglionnaires
de St-POL-sur-MERTIRAGE GROS LOT: 250.000 fr.
15 Février 1906 et 534 lots de 50 000 à 100 fr. Prix du billet: 1 franc

On trouve des Billets à l'AGENCE FOURNIER, à Lyon et dans ses Succursales

BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier.

COSTUMES ET CONFECTIONS

POUR
DAMES & FILLETES

Costume Tailleur, sur mesure, entièrement doublés soie, depuis 150 francs.

SUCCURSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1837
PIANOS
9, Place Jacobins, 9
LYON
Ch. MORETTON & C^{ie}
Envol France Catalogue Illustré

Gaufrage

PLISSAGE

J. TARUT

6, Rue Mulet, 6
LYON

LOTERIE

DE

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Autorisée par la Chambre des Députés et par Arrêté du Ministre de l'Intérieur
en date du 4 Mai 1905

1^{ER}
GROS LOT **200.000** FR.

2^e
GROS LOT **100.000** FR.

25.000 FR. **10.000** FR.

10 lots de 1000 fr. : 10.000 fr. -- 10 lots de 500 fr. : 5.000 fr.

500 lots de 100 fr. : 50.000 fr.

524 lots
POUR **400.000** FR.

Tirage irrévocable 15 mars 1906

Le Billet UN franc.

LOTERIE

AU PROFIT DE LA
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DE L'ENFANCE
DE LYON

DERNIERS BILLETS

Trois Gros Lots

10.000 fr. et **1.000** fr.

Plus 30 Lots de 100 fr.

TIRAGE IRREVOCABLE :

14 Décembre 1905

Le Billet : UN franc

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort,
Lyon, dans ses Succurs et tous bur. tabac. — Par
corresp., joindre à la demande un mandat-poste
du mont. des bill. et envel. affr. à 0.15 p^r 5 bill

LOTERIE

de la Société Maternelle

LA POUPONNIÈRE

Autorisée par Arrêtés Ministériels des 1^{er} et 2 Mai 1905

CINQ GROS LOTS

Un Gros Lot de

150.000 Fr.

1 Lot de 20.000 fr. -- 1 Lot de 10.000 fr.

2 Lots de 5.000 fr. -- 20 Lots de 1.000 fr.

30 Lots de 500 fr. -- 300 Lots de 100 fr.

355 Lots en espèces pour 255.000 francs

TIRAGE : 20 Décembre 1905

Les billets sont en vente dans toute la France chez
les Buralistes, Libraires, Papetiers, etc., etc.

Prix du Billet : UN FRANC

Agence FOURNIER
14, rue Confort, Lyon

Paul REYNAUD
5, r. Etienne-Marcel, Paris

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

Le Numéro
0.10 cent

LA REVUE BI-MENSUELLE

2 francs
par an

DES TIRAGES FINANCIERS

Publiant tous les Tirages à lots et reproduisant périodiquement
la liste des lots non réclamés.